N° 162 — CXXVIIme Année — Un numéro: 5 centimes — Mardi 12 Juillet 1892.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique — JUILLET

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
11	22.5	12.6	29.7	716.1		var.	faibl.	nuag

Toutes les Alpes visibles. Coup de tonnerre à 12 1/4 h. et orage au S.-O. à 2 h. Quelques gouttes de pluie après 1 et 3 h.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719mm,6

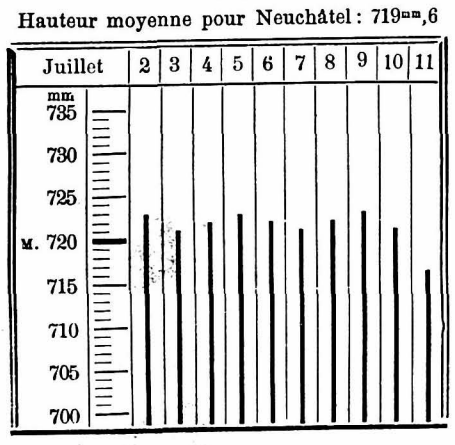

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

9	18.1	14.4	22.5	670.8	NE	faibl.	clair
10	20.5	18.6	24.2	668.9	O	»	»

NIVEAU DU LAC:

Du 11 juillet (7 h. du m.): 429 m. 730

Du 12 » 429 m. 710

Température du lac: 19° 1/2

PUBLICATIONS COMMUNALES

AVIS

DU

SERVICE DES EAUX

La baisse des sources s'accentuant toujours davantage, le Service des Eaux se voit dans la nécessité de fermer les conduites **dès 8 1/2 heures du soir à 6 heures du matin,** à partir du 12 juillet.

Il est rappelé aux abonnés que l'art. 19 du règlement interdit d'abuser de l'eau et de laisser les robinets ouverts, sous peine d'une amende de 5 à 100 francs.

Le public est invité à se conformer strictement à cette règle, afin de faciliter le service pendant la sécheresse que nous traversons.

Neuchâtel, le 11 juillet 1892.

Service des Eaux.

MAIL

Les personnes qui désirent des places au Mail pour vente de rafraîchissements les 14 et 15 juillet courant, voudront bien se faire inscrire au Secrétariat de Police jusqu'au mercredi 13 courant, à midi.

Neuchâtel, le 7 juillet 1892.

Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'UNE MAISON

Ensuite du décès de M. P.-J. Guyot, on vendra, par voie d'enchères publiques, le vendredi 15 juillet prochain, dès les 2 heures après midi, en l'Etude de H.-L. Vouga, notaire, la maison n° **28**, à la rue du Neubourg, ayant trois étages sur rez-de-chaussée. — Rapport annuel: 874 fr. — Entrée en jouissance de suite ou à Noël, au gré des amateurs.

S'adresser pour renseignements en l'Etude Faubourg du Lac n° 7.

A VENDRE

aux abords immédiats au-dessus de la ville, une maison de plusieurs logements et grand jardin. S'adresser aux initiales M. P. J., poste restante, Neuchâtel.

Hôtel à vendre

Pour cause de décès, l'hoirie de M. **Alexandre Persoz** offre à vendre de gré à gré l'**Hôtel de la Couronne** qu'elle possède au centre du village de **Saint-Blaise**, au bord de la route cantonale. **L'excellente réputation de l'hôtel et les vastes locaux attirent de nombreuses sociétés.** Grandes caves. **Matériel d'encavage et pressoir.** Belle clientèle. Jardin. Terrasse. Vue sur le lac et les Alpes.

S'adresser Etude **A.-Numa Brauen,** notaire, Trésor 5, Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Samedi 16 juillet 1892, la Commune de Rochefort vendra dans ses forêts, à de favorables conditions, les bois suivants:

Environ 6000 fagots hêtre et bois mêlé.

Le rendez-vous est à l'hôtel de Commune, à 9 heures du matin.

Conseil communal.

ENCHÈRES DE MOBILIER

On vendra par voie d'enchères publiques, le **jeudi 14 juillet courant, dès les 2 heures de l'après-midi, rue du Temple-Neuf 20,** rez-de-chaussée, à Neuchâtel, les objets mobiliers suivants: Une banque de magasin, deux tables, un petit escalier, quatre chaises, un rayon de tablars, une glace, deux porte-manteaux et un porte parapluies.

On vendra, par voie d'enchères publiques, *jeudi 14 juillet 1892,* à 9 heures du matin, *à l'entrepôt Lambert, cour de la Balance:*

Une montre remontoir savonnette, argent, ancre ligne droite, spiral Isochrone.

Une montre argent, répétition.

Quatre montres en argent et quatre en métal.

Neuchâtel, le 8 juillet 1892.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

Couleuse usagée, encore en bon état, à vendre, rue St Honoré n° 10

ALFONSO COOPMANS & Cie, DE COME

Succursale à Neuchâtel, Place du Marché.

Vente en gros. **VINS D'ITALIE** Vente en mi-gros.

Vente à l'emporter aux prix suivants:

Vin rouge de Toscane,	55 et 60 c.	Vin blanc de Caserta,	50 c.
» » du Piémont,	60 et 70 c.	» » de Toscane,	55 c.
» » de Nardo (terre d'Otrante)	80 c.	» » du Piémont,	60 c.
» » de Chianti,	85 c.	» » de Sicile,	70 c.

Vins de coupage rouges et blancs de 13 à 14 degrés.

Vins fins en bouteilles: Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacryma Christi rouge et blanc, Falerne rouge et blanc, Castel-Carnasino, Muscat de Syracuse, Marsala, Asti mousseux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).

— Cognac — Malaga —

On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

Le gérant, **Georges STUSSI.**

Un nouvel assortiment de **POTAGES** **MAGGI** vient d'arriver chez **Mlle BOREL, successeur de Mme Quinche.**

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un des plus grands progrès de la médecine moderne est la découverte d'un médicament à base azotée et végétale; inoffensif comme le pain et guérissant d'une manière certaine, constante et radicale les maladies réputées incurables par les moyens ordinaires, telles que les *Maladies contagieuses et secrètes*, les *Maladies de la Peau*, les *Vices du Sang*, les *Dartres*, les *Affections scrofuleuses* et autres provenant d'une altération ou de l'impureté du sang, soit qu'elles aient été acquises, soit qu'elles soient héréditaires. — Un médecin français, le **Dr OLLIVIER**, ex-chirurgien des armées, après s'être occupé pendant vingt ans, de ces terribles maladies, fléau de l'humanité, après de longues et patientes recherches, composa ses **Biscuits dépuratifs**, qui furent d'abord expérimentés avec un succès prodigieux, sur des armées en campagne, et, bientôt, prescrits par les plus grands médecins et répandus dans le monde entier.

Les **Biscuits du Dr Ollivier** se distinguent de toutes les méthodes employées jusqu'à ce jour, et prônées uniquement par leurs auteurs, par des témoignages authentiques de supériorité que seuls ils possèdent. Ainsi, ce précieux médicament, dont la réputation date de plus de soixante ans, a obtenu les récompenses nationales les plus flatteuses, les titres honorifiques les plus rares: **Approbation de l'Académie de Médecine de Paris,** *Autorisation spéciale du Gouvernement; admis dans les Hôpitaux de Paris*, après quatre années d'expériences publiques faites sur 10,000 Biscuits; enfin la plus haute distinction: **le vote d'une Récompense de 24,000 fr.**; et, ce qui prouve que cette découverte a été le dernier mot de la médecine dans ces maladies, c'est que, depuis cette époque, aucun médicament n'a obtenu une seule de ces distinctions. — Avec ces biscuits, il est facile de guérir promptement et sans rechute les *Maladies de la peau* (Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons et démangeaisons, etc.); la *Scrofule* (humeurs froides), les *Tumeurs*. Ils constituent un spécifique certain et radical des *Maladies contagieuses*, Ecoulements, Taches et Rougeurs, Ulcères, Engorgement des glandes, Ulcérations de la bouche et de la gorge, Maladies constitutionnelles, récentes ou invétérées et leurs accidents secondaires et tertiaires.

En parlant des **Biscuits du Dr Ollivier**, l'Académie de Médecine s'exprime ainsi: «..... *Ils offrent un médicament d'une composition constante, d'une préparation aussi parfaite que possible....*; **ils peuvent, par conséquent, rendre de grands services à l'humanité.**» (Extrait du Rapport officiel). Nous ne saurions trop les recommander, car **ils sont le** meilleur, le plus énergique et le plus économique des **Dépuratifs** connnus.

Dépôt général: 33, Rue de Rivoli, PARIS

Consultations de 1 h. à 6 h. et par correspondance. — DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Neuchâtel: Pharmacies Bourgeois et Matthey.

PROMOTIONS

A cette occasion il sera fait un **rabais extraordinaire** sur tous les articles **En-cas et Ombrelles,**

AU MAGASIN GUYE-ROSSELET

GRAND'RUE — NEUCHATEL — GRAND'RUE

VINS EN GROS

Par suite de circonstances imprévues, on offre à remettre de suite un COMMERCE DE VINS EN GROS, à des conditions avantageuses.

Offres sous chiffre H. 974 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

PETIT PRESSOIR peu usagé, quelques gerles, quelques tonneaux et tous accessoires. S'adr. rue Coulon 8, 2me étage, depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

BEURRE CENTRIFUGE

première qualité

Bon beurre de montagne

AU MAGASIN PIAGET

au Bas du Château.

BEAUX PORCS

maigres, de toutes grosseurs, à vendre, chez **Grossenbacher, à Valangin.**

LAITERIE

jouissant d'une bonne clientèle, à remettre S'adr. à M. Allenbach, cafetier, rue des Epancheurs.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE — Beau choix dans tous les genres — Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

A vendre au plus offrant, **Messagers boiteux de Neuchâtel de 1826 à 1892** (il manque quelques numéros); **Neuchâtel en 1848.** esquisses poétiques (de J. Gerster); **Petite Chronique neuchâteloise** de G.-F. Gallot; **Flore du Jura** par Ch. Godet; **Plantes vénéneuses du canton de Neuchâtel,** avec planches coloriées, par Ch. Godet; **Supplément au Constitutionnel neuchâtelois;** 4 volumes de l'**Avant-Garde** 1878. S'adresser à Mme Girard, Corraterie 8, Genève.

VINS

512 A vendre, *à un prix exceptionnel,* 15 à 20,000 litres vin blanc 1891, Stradella et Toscane, *premier choix,* logés dans une excellente cave, où ils pourraient être laissés jusqu'en septembre prochain, *sans frais.* Facilités de paiement pour le bloc.

S'adresser au bureau de cette feuille.

OCCASION

Un exemplaire du *Droit des gens ou principes de la loi naturelle,* par **M. de Vattel,** édition de Neuchâtel in-4°, 1773, se trouve à vendre. Exemplaire bien conservé, prix modique.

Pour le voir, s'adresser au bureau de cette feuille. 514

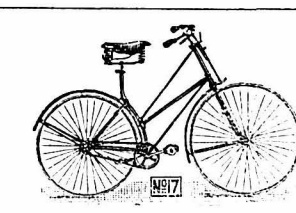

La bicyclette NEW-RAPID a gagné le ***premier prix*** à la course ***Bâle-Strasbourg et retour (300 kilom.),*** et le ***deuxième prix*** à la course ***Bienne-Egerkingen (100 kilom.),*** donnant ainsi la preuve de la bienfacture et du bon roulement de ces machines.

AGENT ET DÉPÔT POUR NEUCHATEL:

H. LUTHI

Leçons et Catalogues gratis.

— Accessoires. —

MAGASIN DELESCHAUX

24, rue des Moulins, 24

NEUCHATEL

Bas noir diamant, pr dames, fr. 1.50, 1.75
» » pr enfants, fr. 1.10, 1.20
Chaussettes cotonn écru, 40 et 50 ct. la paire
» vigognne ext 50 et 65 »
Tabliers pour dames et enfants.
Chemises couleur pour hommes, fr. 2.50
Pantalons » » fr. 3.50
Jerseys gris avec petite garniture, fr. 3.50
Tailles-Blouses, pour dames, à tous prix.

Au Bon Marché

6, Rue de l'Hôpital, 6 **MAISON PARISIENNE** *6, Rue de l'Hôpital, 6*

OUVERTURE

Mme BIDAUX, CORSETIÈRE, a l'honneur d'informer les dames de Neuchâtel qu'elle vient d'installer dans cette ville un magasin et un atelier de **CORSETS en tous genres.**

Corsets sur mesure, corsets orthopédiques pour personnes contrefaites. Corsets de fabrique pour femmes, fillettes et enfants. Corsets pour nourrices et pour grossesses. Fournitures pour corsets, bas pour varices, ceintures et épaulières tuteurs.

A L'OCCASION des PROMOTIONS

et comme fin de saison

Dentelles pour robes, largeur 10 centimètres, depuis	Fr. 0 10	le mètre.
Rubans couleur pour cheveux, belle qualité	» 0 10	»
Milaines blanches et couleur, depuis	» 0 35	la paire.
Gants blancs, toutes tailles, à	» 0 30	»
Bas noirs et couleur, pour fillettes, à	» 0 90	»
Bas rayés, genre tricoteuse, à	» 0 55	»
Bas pour dames, qualité fine, noirs et couleur, depuis	» 1 —	»
Corsets pour fillettes, depuis	» 0 45	
Un lot tabliers fillettes, depuis	» 0 60	
Un lot robes pour fillettes et bébés, depuis	» 1 45	

Une quantité lingerie pour dames et enfants sera vendue avec grand rabais.

Chemises fillettes, cretonne forte, garnies dentelle, à	Fr. 0 90
Pantalons fillettes, belle qualité, broderie, à	» 1 10
Chemises pour dames, cretonne écrue, à	» 1 75
Chemises pour dames, cretonne blanche, dentelle	» 1 95

Occasion en linge festonné à la main.

Chemises shirting, sans apprêt, feston à la main, à	Fr. 2 75
Camisoles et pantalons, depuis	» 1 90

ENTRÉE LIBRE **MAGASIN SOUS LE VAISSEAU** ENTRÉE LIBRE

Epancheurs 1 — NEUCHATEL — Epancheurs 1

Avis aux Épiciers et Marchands de Comestibles

Le soussigné tiendra le dépôt pour la vente en gros des

Pâtes d'Italie

de la grande fabrique **E. MERLI, de Gênes,** fondée en 1817. — Ces pâtes sont garanties, sous analyse, de pure farine.

Grande médaille d'or aux Expositions de Londres, Paris et Rome, et plusieurs autres récompenses.

SEUL DÉPOSITAIRE POUR LA SUISSE
E. CLARIN,
rue Pourtalès 11, 2me étage.

AVIS AUX COMMUNES

CHARIOTS-DÉVIDOIRS

POUR

SERVICE D'HYDRANTES

pouvant contenir depuis 150 à 500 mètres de boyaux, avec ou sans garnitures. Ce système se recommande par sa simplicité, sa légèreté et son emploi pratique; il peut au besoin s'atteler derrière la pompe.

LOUIS PAVID, constructeur,
Raffinerie 2, Neuchâtel.

Vins d'Algérie et d'Italie

Excellents vins de table, rouges et blancs. S'adr. à M. Ph. Colin, Maujobia 11.

POTAGERS de différentes grandeurs, à vendre rue de l'Industrie 15, rez-de-chaussée.

D. CLAIRE

Rue de l'Hôpital
NEUCHATEL

CHEMISES
sur mesure et confectionnées.

Grand assortiment de
CRAVATES
en tous genres.

GANTERIE SPÉCIALE
POUR MESSIEURS.

GUÊTRES

Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, **Bas** et **Chaussettes** en soie, laine et coton.

Toile pour chemises système KNEIPP.

Réparations et blanchissage à neuf.

Maux de dents, guérison instantanée par les *Gouttes odontalgiques.*

Dépuratif du printemps. Essence de salsepareille concentrée. Flacons à 2 fr. et 2 fr. 50.

Anémie, faiblesse générale, manque d'appétit. Prenez le Bitter ferrugineux au quinquina. Litre: 3 fr. 50; demi litre: 2 fr.

PHARMACIE A. DONNER
Grand'rue, Neuchâtel

MANUFACTURE ET COMMERCE
DE
PIANOS
HARMONIUMS et autres instruments de musique

choisis et garantis, des meilleures fabriques suisses et étrangères.

HUGO.-E. JACOBI
facteur de pianos
RUE POURTALÈS 9
(rue en face du Jardin anglais, entre l'Académie et le Collège de la Promenade)
NEUCHATEL

DÉPÔT à la CHAUX-DE-FONDS:
11, Rue du Parc, 11

VENTE - ÉCHANGE - LOCATION
Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

Pianos d'occasion à prix avantageux

Seul dépositaire des fabriques J. Bluthner, Kaps, Görs et Kallmann, etc.

Au Magasin d'Épicerie et Crêmerie
FRITZ-J. PRISI
3, Fausses-Brayes, 3

Reçu un joli choix de fromages gras, qu'on vendra au détail depuis 70 cent. la livre et au-dessus, mi-gras à 60 cent. et bon maigre à 50 cent. — Limbourg, Roquefort, Schabzigre.

Reçoit toujours les véritables chevrotins de la Vallée. Tous les jours beurre frais de table et à fondre.

On se lave volontiers au moyen de la
CRÊME DE LYS
DE BERGMANN
parce que celle-ci, tout en possédant les mêmes propriétés de purification que le savon, n'en contient pas trace, et par sa douceur rend la peau satinée et d'une blancheur parfaite. — En vente, en pots de fr. 1.50, chez **R. HEDIGER, coiffeur.**

HORLOGERIE
Outils et Fournitures
PERRET-PÉTER
9, ÉPANCHEURS, 9

Spécialités de montres solides et garanties, pour *ouvriers* et *collégiens,* depuis **7 francs.**

Montres argent, soignées et ordinaires.
Dépôt de montres de la fabrique du Plan.

Régulateurs et Réveils soignés.
— RÉPARATIONS —
VÉLOCIPÈDES PEUGEOT

ON DEMANDE A ACHETER

Vieux fer et métaux
achète, aux plus hauts prix, au comptant,
MARTY-JOSS, Chavannes 10.
— On se rend à domicile. —

ATTENTION!

508 On demande à acheter d'occasion **une longue-vue ou télescope** usagé. S'adr. au bureau d'avis.

APPARTEMENTS A LOUER

197 A remettre, au centre de la ville, dès maintenant, un **logement** de six chambres, cuisine, chambre de bonne et dépendances. S'adresser au bureau de ce journal.

A LOUER, à des familles d'ordre:

Un logement de 3 pièces, chambre de domestique, cave et bûcher. — Prix: 450 francs;

Un logement de 3 pièces, chambre de domestique, cave, bûcher et jardin. — Prix: 500 francs.

S'adresser à la librairie Guyot.

A louer, pour le 1er août, un appartement de deux chambres, situé au Tertre. S'adr. Etude **Brauen,** notaire, **Trésor 5.**

A louer de suite et à des conditions très favorables, un beau logement de sept pièces, cuisine et dépendances, dans une belle situation, avec jouissance d'un jardin au midi. S'adres. à l'Etude Jacottet, avocat, à Neuchâtel, rue Saint-Honoré 5.

598 **A louer dès maintenant,** dans un quartier bien situé, un appartement de six chambres, avec balcon, chambre de fille et dépendances. Eau et gaz. Le bureau de ce journal indiquera.

A louer à Hauterive

Dix minutes de la gare de St-Blaise, un appartement de cinq pièces, cuisine et dépendances; jouissance d'un grand jardin d'agrément, vue sur le lac et les Alpes. S'adr. à Mme veuve Bouvier, au dit lieu.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée, rue Coulon 6, 1er étage.

A louer, pour tout de suite, une grande et belle chambre meublée au soleil, pour un monsieur, et une petite chambre au soleil. S'adresser rue du Bassin 6, au 3me étage.

A louer une jolie chambre meublée, au soleil. S'adresser Industrie 26, rez-de-chaussée.

A louer de suite une chambre non meublée, située à la rue des Chavannes. S'adr. rue du Neubourg 32, au second.

Jolie chambre et pension soignée est offerte à un jeune homme. Adresse: rue Coulon 8, 2me étage.

Une petite chambre propre est à louer meublée à un monsieur soigneux et honnête. S'adr. rue du Trésor 11, 3me étage.

487 A louer de suite une belle chambre meublée, au centre de la ville, pour un ou deux messieurs rangés. S'adresser au bureau de la feuille, qui indiquera.

Belle grande chambre non meublée. Rue du Château 8, 2me étage.

A louer, à Comba-Borel 8, de préférence à une demoiselle honorable, une jolie chambre meublée, avec pension si on le désire.

LOCATIONS DIVERSES

On offre à louer les locaux occupés actuellement par la Banque cantonale. Entrée en jouissance: 1er octobre ou Noël prochain. S'adresser à la Direction de la Banque.

ON DEMANDE A LOUER

511 On demande à louer, pour quelques mois, une poussette de malade, légère. S'adresser au bureau d'avis.

Un petit ménage tranquille demande, pour le 19 septembre, aux abords de la ville ou village voisin, un petit logement. Adresser les offres poste restante, Neuchâtel, sous les initiales K. F. M. 50.

507 On demande à louer au centre de la ville, pour le 1er septembre, un logement de deux ou trois chambres. S'adr. au bureau du journal.

483 On cherche pour une famille, dès le 1er octobre, un beau logement ou une maison de 8 à 10 pièces. S'adresser au bureau de cette feuille.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille, âgée de 19 ans, désire se placer comme femme de chambre ou bonne d'enfants, le plus tôt possible.

S'adresser à Jean Rothen, en Taillisse, à Corcelles près Payerne.

Une honnête jeune fille cherche une place comme femme de chambre. S'adr. à Mme Zumbach, rue du Coq d'Inde 5.

ON CHERCHE

à placer, pour le 1er août, une jeune fille de la Suisse allemande. (M 2896 c.)

Offres sous chiffres **Q. 2891,** à **Rodolphe Mosse, à Zurich.**

Une bonne d'enfants, un valet de chambre, une fille pour tout faire et deux bonnes cuisinières sont à placer pour tout de suite. Bureau de confiance, passage Max Meuron 2, 1er étage.

---

52 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LES COMPÈRES DU ROY

PAR

CHARLES DESLYS

XXVIII

CONCLUSION

Edwige venait d'être unie à Kilian de Diesbach, Magdalena à Hermann Nægeli.

C'était dans la chapelle de Stanz.

Scharnachthal, Bubenberg, Hallwyl, René de Lorraine avaient assisté les nouveaux époux.

Non loin de là, sur les bords du lac, les Waldstætten étaient rassemblés. Désaccord, tumulte, orage.

Un homme parut, un ermite, un saint, Nicolas de Flue, celui que révère aujourd'hui la Suisse.

Il prêcha l'union, la concorde, et ses compatriotes remportèrent ce jour-là la plus belle victoire, une victoire sur eux-mêmes.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Puis, l'anachorète, le prophète, s'adressant à ceux qui sortaient de la chapelle:

— Prenez garde! leur dit-il; je sais que plusieurs d'entre vous vont se rendre auprès du roi de France qui veut les acheter; je sais que les autres se mettront à la solde du duc René de Lorraine. Sa cause est juste; le roi Louis XI est un grand roi. Mais prenez garde, frères... tant que vous avez combattu sur le sol natal pour votre indépendance, Dieu vous a donné des jours victorieux et purs comme celui-ci. Il en serait autrement si l'on vous voyait infidèles à l'austère simplicité de vos ancêtres, si vous deveniez des ambitieux, des mercenaires. Prenez garde!

Et le saint ermite, après une bénédiction, s'en retourna dans sa montagne.

Un jour, bientôt peut-être, dans un autre récit, nous dirons comment sa prophétie se réalisa.

. . . . . .

Cependant, au seuil même de la chapelle, Kilian venait de presser sur son cœur Edwige, en lui mettant au front le baiser d'adieu.

Il se rendait en France avec les autres chefs; Hermann Nægeli l'accompagnait.

Ce qui venait de s'accomplir, ce n'étaient que des fiançailles.

Déjà les deux jeunes hommes allaient disparaître au détour du chemin. Ils retournèrent vers les deux jeunes femmes qui s'étaient arrêtées au bord du lac, ils échangèrent avec elles un dernier regard, un dernier signe qui voulait dire: Au revoir!

En ce moment une barque quittait le rivage.

Dans cette barque, François Villon, René de Lorraine.

— Oh! dit le jeune duc, je n'oublierai pas, mais je vaincrai mon amour. Tu ne saurais comprendre, Villon, combien j'ai souffert, combien je vais souffrir encore.

Il est de ces souvenirs qui ne s'arrachent jamais du cœur, qui durent toute la vie!

Le poète ne répondit pas; mais son regard se leva vers le ciel.

Pas un nuage à l'horizon; le ciel bleu, le lac bleu. Un resplendissant soleil sur les montagnes, bronzées à leur base, vertes et fleuries sur leurs flancs, d'une éblouissante blancheur à leur cime.

Dans l'air tiède et parfumé, comme une céleste harmonie.

Longtemps encore le regard du jeune duc resta fixé sur ce point du rivage, pour la dernière fois peut-être. Edwige venait de disparaître à ses yeux.

. . . . . .

Un mois plus tard, René de Lorraine rentrait dans son duché.

Toutes les populations accoururent au-devant de lui, le saluant comme un sauveur.

Quelques villes seulement tenaient encore pour le duc de Bourgogne. Il les emporta d'assaut. Puis, il vint assiéger Nancy, qui ne tarda pas à lui ouvrir ses portes.

La duchesse Yolande et Jeanne d'Harcourt arrivaient dès le surlendemain.

— Cousine, dit René, la secrète blessure de mon cœur vous est connue; mais je veux en guérir maintenant. Aidez-moi... c'est un époux qui vous tend la main.

Toute frémissante de surprise et d'émotion, Jeanne alla cacher son front rougissant dans le sein de la duchesse.

— Mon Dieu! s'écria le jeune duc, oh! mon Dieu, ma mère, comme vous êtes pâle!

— Ce n'est rien, dit-elle, la joie... mon cœur n'y était plus habitué. Depuis quelque temps j'ai de ces spasmes où l'on croit mourir... Oh, mais non... ne sois plus inquiet; je vivais pour te voir heureux... Je suis heureuse!

Elle s'efforçait de sourire.

François Villon fut le seul qui ne s'y trompa pas. Il se dit:

— La duchesse est frappée... la duchesse se meurt!

. . . . . .

A quelque temps de là, le poète arrivait au Plessy-les-Tours.

— Pâques-Dieu! compère, je ne te croyais plus de ce monde. Pourquoi diantre te revois-je aujourd'hui?

— Sire, je viens demander secours à Votre Majesté.

— Pour toi?

— Pour le duc de Lorraine.

— Ah! oui, je comprends. Le lion de Bourgogne a quitté son antre et montre encore une fois les dents. Tout le monde souhaite la paix, lui seul la guerre... et c'est sa condamnation. Pour le repos de ses propres sujets, il est temps que le Téméraire disparaisse!... Il le faut... je ne m'y oppose plus... Tu le diras aux quatre compères dont j'ai trop longtemps retenu le bras... Je viens de le dire moi-même à Campobasso.

Le poète s'inclina sans répondre.

— Mais qu'as-tu donc? demanda le roi. Je te trouve tout mélancolique.

— Sire, c'est que je pense au duc René. Il a dû quitter Nancy, laissant à ses bons Lorrains tout ce qu'il avait de soldats, s'engageant à les secourir sous deux mois, emportant leur promesse de tenir jusque là. Puis, il s'en est allé quérir les Suisses.

Un homme marié, sans enfants, exempt du service militaire, connaissant bien les chevaux ainsi que les travaux de la campagne et les soins à donner au bétail, cherche une place pour le 15 août prochain. S'adresser à Alexandre Robert, Petits Monts 639, Locle.

Une jeune fille de 19 ans cherche une place de femme de chambre ou bonne d'enfants. S'adresser Industrie 2, rez-de-chaussée.

Pour Pension ou Hôtel

Une jeune fille de la Suisse allemande cherche une place pour apprendre le français et en même temps à faire la cuisine et autres travaux. Payerait au besoin suivant les conditions; à adresser aux initiales A. F. N° 10, poste restante, Neuchâtel.

497 Une fille allemande, de 21 ans, cherche à se placer pour faire un petit ménage ou comme bonne d'enfants. Le bureau de cette feuille indiquera.

Pour maîtresse de maison

Jeune fille allemande, bien élevée, active et intelligente, sachant bien coudre, ***désire se placer*** dans une famille de la ***Suisse française*** où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans les ***travaux de ménage*** et si possible dans la ***cuisine.*** — Vie de famille désirée. Un petit gage serait le bienvenu mais non indispensable. (H. 2613 c. Z.)

Prière d'adresser les offres à ***Mlle Meyrock,*** Grütlistrasse, ***Enge-Zurich.***

DEMANDES DE DOMESTIQUES

515 On demande une cuisinière robuste et bien au courant des travaux d'un ménage soigné. S'adr. au bureau de la Feuille.

On demande : une volontaire pour hôtel, bonnes cuisinières et sommelières; entrée immédiate. — **On offre :** femmes de chambre, un portier d'hôtel et des jeunes gens pour bureaux et magasins. S'adresser à Mme Schenk, rue du Château 11.

500 On demande un domestique sachant soigner le bétail et connaissant les travaux de la campagne. S'adresser au bureau d'avis.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une demoiselle, connaissant le français, le russe et l'allemand ainsi que le piano, cherche une place comme gouvernante à Neuchâtel ou environs. S'adresser à Mlle R. Srpovà, Smichov, Bohème, N° 725.

UNE JEUNE FILLE

qui a fait un apprentissage de **modiste,** cherche une place où elle puisse se perfectionner dans le français.

Offres sous H. 975 N., à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

ATTENTION !

488 Un jeune homme marié, exempt du service militaire, connaissant les deux langues, ayant plusieurs années de pratique, cherche emploi stable dans une bonne maison de commerce de la ville, dans laquelle il pourrait ***s'intéresser.*** Il serait disposé, cas échéant, à reprendre la suite d'un commerce en activité et offrant des garanties de rémunération suffisante. Références de 1er ordre. Le bureau de la feuille d'avis indiquera.

— Les Suisses ! s'écria Louis XI, oh ! je ne m'étais pas trompé, ce sont de rudes gens. Leurs chefs sont venus me voir... Bubenberg, Scharnachthal, Hallwyl, Kilian de Diesbach. Je me suis fait raconter par eux les deux fameuses batailles... Leur franchise m'a plu... nous les avons comblés de courtoisies et de présents. A chaque capitaine, chaque canton, chaque ville, une bonne somme. Ils aiment l'argent, on leur en bâillera Pâques-Dieu ! Qu'ils secourent notre gentil cousin... C'est tout ce que je puis faire pour lui. Mais pour toi-même, Villon, ne me demandes-tu rien ?

— Non, sire, mon rôle est fini, répliqua le poète.

— Et le mien commence ! dit le roi.

Son regard embrassant l'horizon, ses mains crochues semblaient attirer à lui la Bourgogne, la Provence, l'Artois, tout ce qui bientôt allait constituer la France.

Villon repartit dès le lendemain, avec un engagement formel pour le duc de Lorraine, et, personnellement, la bourse pleine.

— Qui refuse, muse, avait dit Louis XI en le congédiant; es-tu devenu fou ?... Pâques-Dieu ! on prend toujours !

(*A suivre.*)

Un jeune garçon ayant fini ses classes pourrait entrer dans une **Etude d'avocat,** en ville; il recevrait, cas échéant, une petite rétribution. S'adr. Château 4, au rez-de-chaussée.

504 Une jeune fille honnête cherche à se placer dans un magasin de Neuchâtel ou des environs. S'adresser au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

499 Une maison de commerce de la ville demande un jeune homme ayant terminé ses classes, comme apprenti. Conditions avantageuses. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Il a été perdu, entre Boudry et Bevaix, un carnet de poche noir. Prière de le rapporter, contre récompense, à M. Maurice Borel, à Bevaix.

Perdu dimanche matin, une broche en or, depuis la Collégiale au Pavillon de musique. Prière à la personne qui l'a trouvée de la rapporter, contre récompense, à Vieux-Châtel 11.

Perdu un bouton de manchette en or. Prière de le rapporter, contre récompense, Prébarreau n° 4.

AVIS DIVERS

Un jeune chien (fox terrier) marqué noir et blanc et répondant au nom de *Flick*, s'est égaré samedi après midi à la gare de Neuchâtel. La personne qui pourrait en donner des renseignements est priée de s'adresser à M. Aug. Robert, à Fontainemelon.

P. STEINER-SANDOZ prévient sa bonne clientèle qu'il a transféré son domicile à **Comba-Borel 4,** et qu'il continue la fabrication et les réparations de montres.

CONCOURS

L'administration du Pénitencier, à Neuchâtel, met au concours la fourniture d'une centaine de billes de sapin, en planches de 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15 et 20 lignes d'épaisseur; de préférence du sapin rouge de 1er choix.

S'adresser au soussigné **jusqu'au 25 juillet 1892, 6 h. du soir.**

Neuchâtel, le 8 juillet 1892.

Le directeur économe du Pénitencier,
ALCIDE SOGUEL.

VIEUX-ZOFINGIENS

FÊTE ANNUELLE

Samedi 16 juillet

aux Geneveys-sur-Coffrane

Prière de s'inscrire sans retard auprès de M. Meckenstock, avocat, à Neuchâtel.

BIBLIOTHÈQUE
DU
Cercle des Travailleurs

Toutes les personnes en possession d'ouvrages de la bibliothèque du Cercle des Travailleurs sont priées de les rapporter jusqu'au 1er août au plus tard. Elles pourront les remettre en tout temps au tenancier ou le lundi soir à 8 heures au bibliothécaire. La distribution sera reprise dès le 12 septembre prochain.

LE COMITÉ.

Madame Ferdinand BOREL et tous les membres de sa famille remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné une si vive sympathie dans leur grand deuil.

Petite Caisse

Ouverte de 9 h. du matin à 5 h du soir

PRÊTS SUR GAGE or et argent (bijoux, chaînes, bracelets, couverts, etc.) Autorisé et sous le contrôle de l'Etat (Discrétion absolue).

S'adresser ou écrire au Directeur de la Petite Caisse, rue Coulon 12, au rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

On demande à prendre, pendant les prochaines vacances, **des leçons de peinture** sur porcelaine et à l'aquarelle, et quelques indications pour la peinture à l'huile. Adresser les offres, avec indication du prix par leçon, sous les initiales M. B. 513, au bureau de ce journal.

M. KARL PETZ, professeur de violon, a transféré son domicile à la **rue Pourtalès 7,** 1er étage.

On désire placer trois sommes de fr. 2000, contre hypothèque. S'adres. en l'**Etude** de **Ch^{s}-Edmond Ohnstein, avocat,** à Colombier.

MM. HEER & FILS

ont l'honneur d'aviser leurs clients qu'ils enverront à Saint-Gall, d'ici au 20 courant, pour être blanchis, apprêtés et raccommodés, les ***rideaux, mousselines et guipures.***

COMPAGNIE
DU
TRAMWAY NEUCHATEL-SAINT-BLAISE

MM. les souscripteurs d'actions du Tramway Neuchâtel-Saint-Blaise sont convoqués en assemblée générale pour le jeudi 14 juillet 1892 à 9 heures du matin, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel.

Ordre du jour :

1. Rapport du Conseil d'administration et votation sur les bases constitutives de la Société, conformément à l'article 608 C. F. O.;
2. Approbation des modifications apportées aux statuts par l'autorité fédérale et confirmation des dits statuts;
3. Nomination des commissaires-vérificateurs et du suppléant;
4. Pouvoirs donnés au Conseil d'administration en vue de la constitution définitive de la Société.

Neuchâtel, le 28 juin 1892.

Au nom du Conseil d'administration :

Le Secrétaire, Fréd. BAUER. — *Le Président,* GUYOT, notaire.

LOUIS OULEVEY
tapissier
ATELIER : 1, Rue du Coq d'Inde, 1

Désinfection à la vapeur, ***complète et garantie,*** après maladie ou décès, de literie, étoffes, etc.

Réparation de meubles, sièges, literie, rideaux, etc.

Travail prompt et soigné.

LES PETITS DÉJEUNERS
ont recommencé au
Restaurant du Faucon

MONTRES ET PENDULES
Réparations en tous genres.

Travail prompt et soigné; prix modérés.

H. BERLINCOURT,
ancien visiteur de la Maison d'horlogerie
ROBERT GERTH & Cᵉ,
21, Rue du Seyon, 21
— SE RECOMMANDE —

PENSION D'ÉTRANGERS
VILLA BELMONT
MAUJOBIA N° 11

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Louis-Eugène Borel, ingénieur, de Neuchâtel, domicilié à Berne, et Marie Julie Borel, de Neuchâtel, domiciliée à la Chaux-de-Fonds.

Charles-Eugène Guldi, négociant, Vaudois, domicilié à Palerme, et Marie-Emma Clerc, de Môtiers, domiciliée à Neuchâtel.

Naissances.

7. Emile, à Jean Henri Frei, commis-négociant, et à Lina née Reist.

8. Auguste-Frédéric, à Adolphe-Auguste Höhn, restaurateur, et à Anna-Maria née Lüthi.

9. Marc-William, à Ernest-William Paris, employé de chemin de fer, et à Emma-Henriette née Borle.

9. Marie-Jeanne, à Jules-Xavier Tercier, chef-gardien du Pénitencier, et à Cécile-Thérèse née Boschud.

9. Max-François, à Frédéric-François Studer, employé à l'Observatoire, et à Emma née Stucki.

10. Hélène-Marie, à Léon-Gustave Martenet, maître scieur, et à Anna-Maria née Frauchiger.

11. Elisa-Emma, à Frédéric Schurch, journalier, et à Caroline née Nicolet.

Décès.

7. Auguste Petitpierre, commis-négociant, de Neuchâtel, né le 13 juillet 1866.

8. Elvina Isoz, polisseuse de roues, Vaudoise, née le 25 mars 1836.

8. Ida-Anna, fille de Gottlieb Vögeli et de Sophie Barbara née Béguin, née le 27 juin 1892.

11. Charles-Auguste Perrin, cultivateur, époux de Elisabeth née Vouga, Vaudois, né le 5 juillet 1815.

De haute importance

à toutes les personnes faibles, délicates, anémiques, nous conseillons la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, recommandé depuis 18 ans comme régénérateur, fortifiant.

Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies et bonnes drogueries le Cognac Golliez à la marque des deux palmiers. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général : pharm. Golliez, Morat.

M. le Dr Wolff, à Karlsruhe (Bade), écrit: « J'ai employé avec un très grand succès l'HÉMATOGÈNE du Dr Hommel pour un enfant qui était à deux doigts de la mort. Dans l'espace de huit jours l'enfant a augmenté de 540 grammes. »

Prix par flacon : 3 fr. 25. Dépôts dans toutes les pharmacies.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Jeudi, la Chambre avait décidé une réforme qui a été un vrai coup de théâtre, la suppression de l'impôt sur les portes et fenêtres, cette mesure aussi vexatoire que peu hygiénique. Le gouvernement et la commission du budget en croyaient à peine leurs oreilles; très émus, ils ont demandé d'ajourner jusqu'en 1894 les effets de ce vote, ce que la Chambre a accordé malgré l'extrême gauche qui reprochait au gouvernement d'ajourner toutes les réformes démocratiques.

Angleterre

Il restait encore samedi 326 députés à élire. Le gouvernement aurait obtenu jusqu'alors 1,046,470 et l'opposition 1,028,697 voix

La lutte électorale prend un caractère très intense. Jeudi matin, les ministériels et les unionistes paraissaient battus, mais les résultats de vendredi sont mauvais pour les gladstoniens et remettent tout en question. La scission entre parnellistes et antiparnellistes change toutes les prévisions pour l'Irlande. D'après des renseignements sûrs, il est très probable que la majorité libérale (y compris les Irlandais) sera de dix à quinze voix; dans ce cas, il faut s'attendre à un coup de théâtre. Lord Salisbury ne démissionnera pas et tâchera de détacher trente-cinq députés parnellistes de la majorité gladstonienne; il pourra y arriver au prix de concessions dans le « Land bill » irlandais. En ce cas, lord Salisbury aura une majorité minime, qui lui permettra d'attendre la dissolution prochaine des Chambres, qui est dores et déjà regardée comme inévitable.

Allemagne

Le Conseil municipal de Berlin a accepté les propositions de sa commission, ouvrant un crédit de 10 millions de marcs comme subvention à une exposition universelle à Berlin en 1898.

Grèce

Vendredi soir, au théâtre Phalère, le ministre de Turquie a échangé des paroles vives avec des officiers grecs pour affaire personnelle. A la suite de cet incident, un duel au pistolet a eu lieu entre Alfred Bey, secrétaire de la légation de Turquie, et M. Pieracos, officier dans la cavalerie grecque. M. Pieracos a été grièvement blessé.

Une autre rencontre était attendue, mais le gouvernement a interdit de nouveaux duels.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— De vendredi après midi à samedi matin, un grand incendie a détruit de fond en comble presque la moitié du quartier le mieux bâti de la ville de Christiansandt (Norvège) Plusieurs centaines de maisons, parmi lesquelles la caisse d'épargne, la poste, une grande scierie, un important dépôt de bois sont devenus la proie des flammes. Il ne reste que les murs des ouvrages fortifiés de l'établissement militaire. Beaucoup de gens sont sans abri. La plupart des sociétés d'assurances atteintes sont norvégiennes.

— La situation redevient grave à Homestead (Pensylvanie). La police de Pinkerton a expédié quatre cents hommes venant de Cincinnati, mais ces renforts ne sont pas encore sur les lieux. Pour permettre aux ouvriers de rentrer dans les forges, la direction des ateliers Carnegie fait protéger des wagons au moyen de plaques de fer percées de meurtrières, permettant de faire feu sur les grévistes. Les habitants ont refusé de prêter main forte à la police et les grévistes, encouragés, organisent des patrouilles armées; ils s'approvisionnent aussi de dynamite. On craint qu'ils ne fassent sauter les ateliers.

— On télégraphie de San-Francisco qu'une explosion s'est produite samedi, à neuf heures du matin, à West-Berkeley, dans une fabrique de poudre de mine, détruisant la fabrique et plusieurs constructions dans un rayon de plusieurs milles. Cinq chocs ont été ressentis, ébranlant les édifices, lézardant les murs, brisant les vitres.

Cent un Chinois et trois blancs ont été tués par l'explosion. Le feu a pris à des constructions voisines, mais personne n'osa tenter de l'éteindre, à cause du voisinage d'une poudrière dans laquelle se trouvent trois cents tonnes de poudre. Le cadavre d'un Chinois a été projeté à un demi mille de l'usine, qui comprenait cinq édifices et trois poudrières. Un train qui passait a été fort endommagé et plusieurs voyageurs blessés.

— La famille impériale russe a de nouveau retardé son départ de Copenhague, à la suite d'un accident arrivé à bord de l'*Etoile-Polaire.* Le tsar avait reçu le vieux général Lindholm, âgé de soixante-quinze ans, qui faisait partie de la suite du roi. Il s'entretint très longtemps avec lui. En prenant congé, le général, qui marchait à reculons, n'aperçut pas un escalier et tomba dans le dessous. On le releva sans connaissance; il expira presque aussitôt. Le tsar a été très ému de cet accident.

— L'éruption du nouveau cratère de l'Etna prend des proportions alarmantes. De fortes secousses de tremblement de de terre se produisent; on signale des maisons effondrées.

— Ravachol a été exécuté lundi matin à Montbrison, en présence d'une foule nombreuse. Comme le couteau allait tomber, le condamné a crié : « Vive la république ! » Aucun incident ne s'est produit.

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — Le bureau fédéral de statistique vient de publier une brochure fort intéressante sur les *résultats de la visite sanitaire des recrues en automne 1890.* On y trouve les renseignements les plus circonstanciés sur les causes d'exemption du service militaire, sur la taille des recrues nées en 1871 et visitées en 1890, le thorax, la grosseur du bras, l'acuité visuelle, etc. Sur 100 examinés, le Nidwald en a 21 d'impropres au service, l'Obwald 28, Vaud 30, Neuchâtel 33, Genève et Zoug 34, Berne et Tessin 35, Lucerne 36, Uri, Soleure, Bâle-Campagne et Valais 37, Zurich et Glaris 38, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie 39, Schaffhouse 41, Schwytz, Argovie et Bâle-Ville 42, Appenzell (Int.) 43, Fribourg et Appenzell (Ext.) 46. La moyenne sur l'ensemble de la Suisse est de 37 %.

La catastrophe du lac Léman.

La personne que notre liste d'hier désignait comme « une dame inconnue », est Mme Abott, anglaise, accompagnée de ses deux filles, de vingt et vingt-deux ans, qui ont succombé à leurs blessures.

Le cas le plus déchirant peut-être, dit la *Gazette de Lausanne*, est celui de M. Poupardin, industriel alsacien ayant opté pour la France et domicilié à Marseille. Il voyageait avec sa femme, âgée de 39 ans, ses deux filles, Mlles Violette et Geneviève, et son petit garçon de huit ans. Toute la famille s'était attablée pour le déjeuner pendant la traversée d'Evian à Ouchy. Arrivé au port, le petit garçon, curieux de voir comment s'opérait le débarquement, avait demandé la permission d'aller voir. Comme il ne rentrait pas et qu'il y avait foule, son père, inquiet, se leva pour aller le chercher et sortit. C'est à ce moment que la catastrophe se produisit. Le malheureux, quand il put pénétrer dans le salon, vit sa femme et ses deux filles horriblement blessées. Il confia son petit garçon à un jeune homme de Lausanne, pour soigner ses chères blessées. Toutes trois ont expiré. Mlle Geneviève, qui vivait encore samedi soir et qu'on conservait quelque espoir de sauver, est morte dans la nuit à 2 1/2 heures.

Rien ne peut rendre le désespoir du malheureux père. Il ne s'était pas accordé de vacances depuis quinze ans et projetait depuis longtemps ce voyage en Suisse, avec sa belle famille. Il était arrivé vendredi soir de Marseille à Genève.

Lorsqu'on a pu pénétrer dans le salon ravagé, cinq passagers ont été trouvés morts; la mort des autres était absolument fatale. Circonstance atroce : la mort par brûlure est la plus douloureuse de toutes. Les malheureux conservent leur conscience et se rendent parfaitement compte de leur état, au milieu des souf-

frances les plus cruelles qu'il soit possible de se figurer. Au supplice physique se joignent les angoisses morales. Une mère mourante se tordait de douleur en réclamant sa fille qui se mourait également.

Au premier moment, on ne pouvait se rendre un compte exact de l'étendue des brûlures et considérer tous ces malheureux comme voués à une mort inévitable et rapide. Plusieurs étaient capables de marcher encore; deux d'entre eux ont pris une voiture pour aller à la clinique de Martheray; ils sont descendus de voiture sans avoir besoin d'aide et quelques heures plus tard ils succombaient à l'asphyxie et à l'intoxication résultant des brûlures de la peau, du larynx et des poumons.

Malgré tous les efforts des médecins faits pour sauver quelques-unes des victimes, samedi soir, cinq heures après l'accident, tous les blessés ont succombé sauf une petite fille qui a survécu jusqu'au dimanche matin.

La chaudière du *Mont-Blanc* avait été inspectée au mois de juin. On avait constaté aux chambres de chauffe des détériorations gênantes pour la marche du navire, mais non pas dangereuses, et pour ce fait, le permis de naviguer fut renouvelé pour la présente année. En outre, la compagnie avait commandé une chaudière neuve; elle comptait la placer la saison terminée.

Il résulte de ce qui précède que l'accident ne s'est pas produit là où des défectuosités étaient signalées, mais à la chambre à vapeur à laquelle aucune tare apparente n'avait été constatée.

Le culot du cylindre arraché a traversé de part en part le salon des premières, rasant le plafond dont la poutraison est endommagée, frappant la paroi à tribord et défonçant la paroi du fond et le bastingage à babord, pour tomber ensuite dans le lac, après avoir fourni une course d'une quarantaine de mètres.

Le culot de la chambre à vapeur a été suivi, dans la même trajectoire, par la vapeur elle-même, contenue jusque là par les parois sous la pression de 5 1/2 atmosphères et qui s'est précipitée à 150 degrés centigrades de température, par l'ouverture béante, directement dans le salon des premières, produisant à la fois des effets de brûlure, de propulsion et d'arrachement. De là le fait que les membres et les corps humains ont été projetés dans le fond du salon, de là aussi le décolement des chairs et les scalps, comme aussi l'arrachement des bois de placage des parois du salon.

Enfin, après la vapeur est venue l'eau. Le contact avec l'air libre et l'enlèvement de la pression a produit un coup d'ébulition très violent qui a projeté l'eau bouillante dans la chambre à vapeur et de là sur le pont et dans le salon.

C'est la première fois qu'un accident de ce genre, par explosion de chaudière, arrive sur le lac, depuis que la navigation à vapeur y est pratiquée.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Confirmations scolaires. — Le Conseil d'Etat a confirmé les nominations suivantes faites par les commissions scolaires de:

Neuchâtel: de M. F.-A. Piaget, au poste de directeur des écoles primaires de la circonscription scolaire de Neuchâtel; de MM. Paul Payot, Jean Beauverd et Fritz Hoffmann, aux postes d'instituteurs de 3e, 4e et 5e classes primaires; de M. Albert Tschumi, au poste d'instituteur pour l'enseignement des branches littéraires à l'école secondaire des garçons; de M. Frédéric Willommet, au poste de maître spécial pour l'enseignement de la comptabilité à l'école secondaire des filles, et de Mlle Louise Lebet, au poste de maîtresse spéciale pour l'enseignement de l'économie domestique à l'école supérieure des jeunes demoiselles.

De Cernier: de M. Charles Perrin, au poste d'instituteur de la Ire classe primaire du collège de Cernier.

Tir cantonal. — La douzième liste des dons se monte à 2917 fr. 50; elle en porte le total à 28,155 fr. 20. Dans le nombre des dons figure l'*Age de la pierre*, groupe en bronze de la valeur de 800 fr., offert par le prince Roland Bonaparte.

Banque industrielle. — Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds a désigné comme directeurs de la Banque industrielle MM. Louis Calame Colin, Alphonse Braunschweig et Louis Grosjean, qui ont bien voulu accepter ces fonctions.

Travers. — Dimanche soir, à 7 1/2 heures, le jeune G. qui avait été se baigner dans la Reuse tôt après son souper, a été surpris par une congestion. M. le Dr Stauffer, appelé sur-le-champ, n'a pu que constater la mort de l'imprudent.

Fleurier. — Le Conseil général vient de nommer son bureau pour une nouvelle année. MM. A. Lardet est président, A. Marchand premier vice-président, Ed. Ledermann second vice-président, C.-U. Guye, secrétaire, E. Barbezat, secrétaire-adjoint, A. Berthoud-Chédel et Ed. Meister, questeurs.

Noiraigue. — M. Boillet, gendarme, a tué vendredi matin à Rosières, près Noiraigue, une vipère mesurant 94 centimètres de longueur et 8 1/2 centimètres de circonférence. C'est une des plus grosses vipères qu'on ait rencontrées dans la région. Elle est destinée au musée de Fleurier.

Fontaines. — Le concours régional de gymnastique pour le Val-de-Ruz a eu lieu dimanche entre les sections de Cernier, Dombresson, Fontaines et Fontainemelon. Les exercices d'ensemble avec cannes ont fait bonne impression, bien qu'une ou deux répétitions de plus en eussent augmenté la qualité. Quelques-uns des lutteurs ont provoqué les bravos des connaisseurs. La fête a tout à fait réussi.

La bannière neuchâteloise au Tir fédéral.

Nous rappelons que la bannière neuchâteloise sera présentée à Glaris aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi. M. Robert Comtesse, conseiller national, fera le discours de présentation.

La cérémonie sera rehaussée par un événement particulier, que les Neuchâtelois, qui paraissent devoir être nombreux à Glaris, célèbreront mardi soir à la cantine, avec des membres du comité d'organisation: la colonne des tireurs neuchâtelois aura à sa tête celui qui eut l'honneur d'être le roi du Tir fédéral de Glaris de 1847, et qui se trouve être le dernier survivant des Neuchâtelois qui étaient allés apporter à Glaris en 1847 la bannière des carabiniers des Montagnes, notre compatriote Numa Sandoz. M. Numa Sandoz, qui habite la ville de Neuchâtel, a conservé toutes ses facultés de tireur, et il s'apprête, au second Tir fédéral de Glaris, à 45 ans de distance du premier, à conquérir sa coupe dès le premier jour.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune

Séance du 11 juillet.

Ce n'est qu'à 4 h. 50 que l'arrivée d'un dix-neuvième membre permet au président d'ouvrir la séance.

Le Conseil entend trois rapports du Conseil communal. Le premier conclut à accorder une subvention de 600 francs demandée par le Comité d'initiative du monument Auguste Bachelin pour la pose et le piédestal du buste qui sera remis à la Commune pour être installé dans le Musée historique.

Le second rapport propose un crédit de 20,000 francs pour l'établissement à Serrières d'un môle long de 32 mètres et d'un quai de déchargement mesurant 20 mètres de long sur 7 m. 50 de large, à l'ouest du débarcadère actuel.

Le dernier rapport demande de passer à l'ordre du jour sur la pétition par laquelle les habitants de l'Ecluse demandent le transfert de l'abattoir aux porcs et des bercails. Il se fonde sur ce que les raisons invoquées sont plutôt sentimentales que péremptoires et sur une contre-pétition signée par 24 maîtres bouchers et charcutiers.

* * *

Le Conseil liquide ensuite cinq des objets restés à l'ordre du jour de la précédente session.

C'est d'abord le projet d'*agrandissement des abattoirs de Serrières* pour lequel un crédit de 33,000 fr. est nécessaire, une partie de la dépense devant être couverte par le produit du droit d'abatage qui serait de 5 fr. 50 pour les grosses bêtes et de 1 fr. pour les veaux, porcs et moutons. Cette question paraît liée à celle du transfert des abattoirs de l'Ecluse; c'est au moins ainsi que la traitent en général les orateurs, MM. de Pourtalès, Benoît, de Perregaux, Martenet, Erhard Borel, Wittwer, Ch. Perret, Jeanrenaud et J. de Montmollin. Après une longue discussion, les deux questions sont renvoyées à une commission que le bureau compose de MM. Perret, Jeanhenry, J. de Montmollin, Martenet, Wittwer, Desvoignes et de Pourtalès.

Le Conseil vote le crédit de 10,800 fr. pour l'achat de terrain et la construction à l'Evole, entre les propriétés Guinand et Zoller, d'une voie menant de la route cantonale à la gare du Régional.

Il adopte la manière de voir du Conseil communal relativement aux *orgues du Temple-du-Bas* et vote l'arrêté qui déclare la Commune favorable aux ouvertures des pétitionnaires et disposée à contribuer à l'œuvre en vue, sans se prononcer sur le chiffre de la subvention, qui sera en tout cas inférieure à la moitié du coût total.

Il vote les crédits suivants pour le service des Eaux: 1800 fr. pour réparation de conduites, 600 fr. pour le remplacement de la fontaine du Petit-Catéchisme et 3700 fr. pour la transformation de la Serre communale en dépôt de tuyaux et en atelier. En tout, 6100 francs.

Passant aux crédits de 29,050 fr. demandés par la police du feu, il vote ceux qui sont urgents pour la sécurité de la population et des hommes du corps de pompiers, et qui s'élèvent à 13,950 fr. Quant aux autres, parmi lesquels celui de 11,000 fr. pour une tour de séchage destinée aux garnitures, il les renvoie à l'examen d'une commission nommée par le bureau et composée de MM. L.-A. Borel, Colomb, Haller, Hammer et Wittwer.

La séance est levée à 7 1/4 heures. Le Conseil siègera le lendemain à 4 heures, pour suivre à son ordre du jour; il sera convoqué par devoir.

Eglise indépendante. — Les électeurs de la paroisse indépendante procèderont mercredi à la nomination d'un pasteur pour remplacer M. Wittnauer, qui, après un ministère de vingt-cinq ans, s'est vu obligé par l'état de sa santé à donner sa démission.

M. Wittnauer emportera dans sa retraite les regrets des membres de la paroisse au sein de laquelle son activité et son dévouement ont été si longtemps appréciés.

Fête des écoles enfantines. — Jeudi prochain, un jour avant la fête de la jeunesse, six classes enfantines et l'école frœbelienne seront transportées au Mail à une heure après midi par bateau à vapeur. Ce sera leur fête, indépendante de la fête de la jeunesse habituelle; le programme comporte des chants, le carrousel où nous avons tous passé, une légère collation et des jeux. Moyennant 10 centimes, les enfants pourront profiter pour le retour en ville d'un bateau qui passera au débarcadère du Mail à 5 h. 40. Il faut, bien entendu, pour que le programme s'accomplisse, que le temps soit favorable. Les renseignements sont donnés chaque jour de 2 à 6 heures du soir par M. le pasteur Lardy, à l'Evole.

Locomotives-express. — Jeudi dernier, dit la *Suisse libérale*, a eu lieu la course officielle de réception de la première des dix locomotives-express, commandées par le Central-Suisse à la Société alsacienne de Mulhouse, pour le service des trains rapides entre Lucerne et Bâle.

Ces machines qui, avec leur tender, pèsent 75 tonnes, sont construites à l'usine de Belfort, tandis que dix autres, commandées également par le Central-Suisse, pour le service des trains plus légers, sont actuellement en construction à l'usine de Grafenstaden. Ces usines sont des succursales de la maison centrale de Mulhouse. L'un et l'autre de ces types ont été étudiés par notre compatriote, M. Paul Favre, ancien élève de notre Académie, ingénieur de la Société alsacienne.

Lundi dernier avait lieu une première course d'essai, entre Olten et Bienne, dans laquelle la machine a développé une puissance de 760 chevaux. Jeudi, la course a eu lieu d'Olten à Lucerne, puis d'Olten à Läuffelfingen, sur la rampe du Hauenstein.

M. Ryser, ingénieur du Central, et M. Hirsbrunner, chef du dépôt d'Olten, assistaient aux épreuves. M. P. Favre représentait la Société alsacienne.

Les essais ont parfaitement réussi. La machine a soutenu la vitesse de 78 kilomètres à l'heure, entre Notwyl et Sempach, où la voie est presque horizontale. Malgré l'énormité de sa masse, elle est très douce et très stable; elle traverse des courbes de 300 mètres de rayon avec la plus grande facilité. Tous les organes sont si libres que la main d'un enfant pourrait en guider la marche et les diverses manœuvres.

Société nautique. — Voici les résultats des régates qui ont eu lieu dimanche, avec un plein succès, dans la baie de l'Evole:

1. *Courses libres.* — A 1 rameur: 1er prix: *Froufrou* (Jules Turin); 2me prix: *Ninich* (Ad. Stæmpfli, fils.) — A 2 rameurs: 1er prix: *Colibri* (Ed. Liniger et Jules Turin); 2me prix: *La Perle* (Ad. Stæmpfli et Alf. Strauss). — A 3 rameurs: *Le Pirate* (Ed. Lesegretain, Ed. Liniger et Jules Turin).

2. *Courses au chronomètre.* — A 1 rameur: 1er, Ed. Lesegretain, 14',4"; 2me, Louis Rossel, 14'5"; 3me, Ed. Uhlmann, 14'15". — A 3 rameurs: 1er, *Equipe décidé* (Ad. Stæmpfli, Ed. Jeanneret, Ch. Guyot) 9',27"; 2me, *Etoile*, 10'28"; 3me, *Mouette*, 12'28".

3. *Courses à voile.* — 1er, *Zéphir* (Stæmpfli frères) 37'50"; 2me, *Père Jean* (J. Sottaz) 42'27"; 3me *Passe-temps* (A. Breguet) 46'34".

Service des Eaux. — Bulletin de jaugeages:

Eau jaugée au Champ-du-Moulin:

18 juin	6720	litres	par minute.
27 »	6000	»	»
2 juillet	5700	»	»
9 »	5220	»	»

Eau livrée aux Communes du littoral: 420 litres par minute.

Eau jaugée au réservoir du Chanet:

18 juin	6225	litres	par minute.
28 »	5400	»	»
2 juillet	5100	»	»
9 »	4680	»	»

N.-B. — Le jaugeage du 11 juillet 1891 accusait 9360 litres par minute au Champ-du-Moulin, sans la source du Chable de l'Eau.

(*Communiqué.*)

Chaumont. — Les déprédateurs de la propriété d'autrui continuent leurs tristes exploits. Ils ont trouvé très fort de démolir en partie le couronnement du mur de la table d'orientation de Chaumont. Une bonne loi sur la matière devient de jour en jour plus urgente.

FAITS DIVERS

Un combat glorieux! — Une vache conduite à la foire de Maringues (Puy-de-Dôme), s'échappa et, devenue furieuse, blessa cinq personnes. Deux gendarmes de la brigade d'Eunezat essayèrent de l'arrêter, puis de la tuer, mais, n'ayant que leurs revolvers pour toute arme, voici les péripéties peu héroïques de la lutte qui s'engagea entre les deux braves soldats et le terrible animal.

La vache se précipite d'abord sur le gendarme Clavelier qui put se réfugier derrière un gros arbre; l'animal, revenant sur ses pas, fondit sur l'autre gendarme qui lui déchargea son revolver à bout portant dans la tête. La vache pousse un mugissement terrible, secoue la tête et fond sur le gendarme qui prend sa course à travers champs poursuivi par la bête de plus en plus furieuse.

Le gendarme Pommeyrol, voyant le danger que court son camarade, vole à son secours et fait feu de son revolver. La vache, bien qu'atteinte de neuf balles, n'est pas blessée mortellement; sa fureur atteint le paroxysme; elle mugit, fait voler la terre en défonçant le sol avec ses pieds, et charge alternativement les deux gendarmes. Le gendarme Clavelier finit par trouver un abri derrière un gros arbre qui lui sert de bouclier; l'animal qui l'a pris à partie tourne autour de l'arbre et cherche par des feintes à le surprendre.

Le gendarme Pommeyrol courut alors chercher le fusil d'un chasseur du voisinage et l'ayant chargé à balle, s'approcha de l'animal en se dissimulant le plus possible; arrivé à quelques mètres de la vache, qui en ce moment est en arrêt devant son ennemi, il lui tira ses deux coups de feu au moment où elle se retournait pour foncer sur lui. Elle tomba alors comme une masse.

DERNIÈRES NOUVELLES

Glaris, 11 juillet.

Le cortège de dimanche au tir fédéral (1000 à 1200 participants) s'est formé à dix heures. Il traversa les rues principales jusqu'à Ennenda pour arriver sur l'emplacement de la fête; la bannière fédérale fut alors remise au pavillon des dons.

La partie la plus intéressante du cortège était le groupe historique du temps ancien et du temps moderne. Le temps ancien était représenté par des guerriers des cantons suisses et des armées ennemies, avec leurs différentes armes. Ils formaient deux groupes entre lesquels marchaient les deux chars du temps moderne; sur le premier se trouvait la « déesse de la Liberté » debout, conduisant elle-même le cheval; sur le second, l'Helvétie avec la Thurgovia à sa gauche et la Glarona à sa droite, toutes trois assises. A leurs pieds, deux gnomes armés de haches pour leur défense, et derrière trois jeunes filles. Le groupe historique était complété par une petite colonne de garçons représentant les couleurs des vingt-deux cantons.

La participation au tir a été considérable dimanche, mais plus faible que les années précédentes. Voici les résultats qui concernent le Jura: Cible Patrie-Bonheur: M. Inauen, Chaux-de-Fonds, 9055 degrés; M. Bæhni, Bienne, 11,123 degrés. Cible militaire: M. Weber, Corcelles, 198 points. Cible revolver: M. Paul Perret, Chaux-de-Fonds, 52 points. Coupes: MM. F. Leuzinger et Jules Sandoz, Chaux-de-Fonds.

Coups tirés aux tournantes 89,650; revolver 4857. Aux bonnes cibles 1625 passes vendues. 360 passes pour revolver.

On signale à la police de nombreux vols; trois pick-pokets, parmi lesquels deux Tyroliens, ont été arrêtés.

Paris, 11 juillet.

Les négociations franco-suisses aboutiront certainement avant le 14 juillet; on espère toujours parvenir à une entente.

Paris, 11 juillet.

La Chambre discute l'interpellation sur les opérations militaires au Dahomey. Elle adopte, par 287 voix contre 150, un ordre du jour, repoussé par le ministre de la marine, et invitant celui-ci à confier le commandement des opérations au Dahomey à un chef unique. En conséquence, le ministre de la marine a donné sa démission.

Bourse de Genève, du 11 juillet 1892

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon.	96.25	3½ fédéral . .	—.—
Id. priv.	—.—	3% id. ch. de f.	95.—
Central-Suisse	—.—	3% Gen. à lots	103.75
N-E Suis. anc.	—.—	S.-O. 1878, 4%	508.75
St-Gothard . .	—.—	Franco-Suisse	—.—
Union-S. anc.	—.—	N.-E. Suis. 4%	520.⅜
Banque fédér.	—.—	Lomb. anc. 3%	306.25
Union fin. gen.	—.—	Mérid. ital. 3%	292.50
Parts de Sétif.	193.75	Douan. ott. 5%	—.—
Alpines	—.—	Prior. otto. 4%	—.—

Changes à Genève

	Demandé	Offert
France . .	100.10	100.15
Londres. .	25.16¼	25.21¼
Allemagne	123.55	123.65

Argent fin au kilo

Londres .	145.35
Hambour	144.65
Francfort	—.—
Esc. Genève 3%	

Bourse de Paris, du 11 juillet 1892

(Cours de clôture)

3% Français .	98.45	Crédit foncier	1102.50
Ext. Esp. 4%	62.43	Comptoir nat.	507.50
Hongr. or 4%	92.75	Bq. de Paris .	640.—
Italien 5% . .	89.52	Créd. lyonnais	780.—
Portugais 3%	23.62	Mobilier fran.	151.25
Rus. Orien 5%	65.15	J. Mobil. esp.	85.—
Turc 4% . . .	20.05	Banq. ottom. .	553.75
Egy. unif. 4%	486.87	Chem. Autrich.	—.—
Actions		Ch. Lombards	—.—
Suez.	2705.—	Ch. Méridion.	—.—
Rio-Tinto . . .	398.75	Ch. Nord-Esp.	168.75
Bq. de France	4195.—	Ch. Saragosse	182.50

Madame Elisabeth Perrin née Vouga, Monsieur et Madame Emile Perrin et leurs enfants, à Cortaillod, Monsieur et Madame François Pierrehumbert et leurs enfants, à Sauges, les familles Perrin, Vouga et Thönen ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, beau-père et grand-père,

CHARLES-AUGUSTE PERRIN,

décédé le 11 courant, à la suite d'un accident, dans sa 78me année.

Cortaillod, le 11 juillet 1892.

Père! mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, v. 24.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cortaillod, mercredi 13 courant, à 1 heure.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS TARDIFS

Commune de Cornaux

Les mises de marais auront lieu le vendredi 15 juillet, dès 1 heure après midi.

Rendez-vous des amateurs devant l'hôtel du Soleil.

Cornaux le 12 juillet 1892.

Secrétariat communal.

FAIRE-PART DE MARIAGE

en tous genres

DE LUXE ET ORDINAIRES

A L'IMPRIMERIE

H. WOLFRATH & Cie

3, Rue du Temple-Neuf, 3

Imprimerie H. Wolfrath & Cie